



Communiqué de presse
27 février 2020

L'UNICEM et la FNSEA signent une convention de partenariat pour concilier le maintien de l'économie agricole et des gisements de minéraux

Afin de répondre aux orientations des politiques publiques (zéro artificialisation nette et préservation des terres agricoles notamment) et pour faciliter l'articulation de leurs activités, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux (UNICEM) et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ont signé, ce jeudi 27 février 2020, au salon de l'Agriculture, une convention de partenariat qui assure la compatibilité entre le maintien de l'économie agricole dans les territoires et l'extraction des minéraux.

La France est le premier pays européen par sa surface agricole utile. Parallèlement, la richesse de son sol et de son sous-sol amène aujourd'hui des conflits d'usage du foncier. Les acteurs de l'agriculture et de l'extraction, qui ont pour intérêt commun la connaissance et l'exploitation du sol et du sous-sol, voient fréquemment leurs activités coexister au sein des mêmes territoires. L'UNICEM et la FNSEA poursuivent des objectifs communs au service de la société, que ce soit pour la production de l'alimentation des populations ou la production des matériaux de construction. Par ailleurs, leurs activités sont interdépendantes que ce soit par leurs implantations ou par leurs relations industrielles comme la fourniture en amendements minéraux basiques et produits de protection des plantes (chaux, kaolin, carbonates de calcium). Elles partagent une ambition commune de bonne intégration au sein des territoires.

Forts de leurs intérêts communs, la FNSEA et l'UNICEM promeuvent une agriculture et une activité extractive résilientes et compétitives répondant aux attentes des populations et aux enjeux de la transition écologique et économique.

L'UNICEM et la FNSEA, des engagements communs et concrets

Par la signature de cette convention, les deux acteurs s'engagent à mener ensemble plusieurs actions, et en particulier :

- Rechercher une convergence de vue sur les politiques publiques notamment en matière de protection foncière et de compensation environnementale ou économique.
- Mettre en place un observatoire commun permettant le suivi de l'évolution des surfaces agricoles et extractives sur les territoires.
- Approfondir l'ensemble des leviers qui permettent de réduire la consommation d'espaces agricoles par les activités extractives.

- Rechercher les mesures d'accompagnement du tissu agricole concerné par l'exploitation d'une carrière : création de haies, mise à disposition de réservoirs d'eau, etc.
- Suivre avec des indicateurs adaptés le déploiement et la mise en œuvre des solutions concrètes issues de leur partenariat.

A l'issue de la signature de la convention, Nicolas Vuillier, président de l'UNICEM a déclaré :

« Les agriculteurs et les producteurs de matériaux minéraux partagent la passion de leurs territoires et ont en commun de valoriser leurs patrimoines naturels et géologiques. Voisins, le plus souvent partenaires, ils souhaitent préserver et améliorer leurs relations à un moment où la lutte contre l'artificialisation des sols et la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques représentent des défis communs. Ne pas nous reposer sur nos acquis, rechercher toujours plus de synergies entre nos métiers, tels sont les objectifs de cette convention que l'UNICEM est fière et heureuse de signer avec la FNSEA et sa Présidente. »

La présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, a déclaré : *« Trouver un équilibre entre la nécessaire protection des terres agricoles pour répondre aux besoins alimentaires d'une humanité en forte croissance et permettre à notre pays de disposer de ressources minérales nécessaires aux citoyens et aux industries nationales pour la construction de logements, la réalisation d'infrastructures.... Tel est l'objet du partenariat conclu entre la FNSEA et l'UNICEM. Agriculteurs et carriers sont des acteurs économiques majeurs des territoires ruraux qui adaptent en permanence leurs activités pour répondre aux besoins et aux attentes de leurs concitoyens en matière d'environnement. »*

À propos de l'UNICEM :

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux pour l'industrie ...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4 000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73% des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires (8 milliards d'euros). Pour en savoir plus : www.unicem.fr

Contact presse

Christophe Giraudon : cgiraudon@villamonet.fr / 01 47 05 09 08

À propos de la FNSEA :

Fondée en 1946, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Avec 31 associations spécialisées (céréales, lait, viandes, fruits et légumes, etc.) et plus de 212 000 adhérents, elle se bat pour accompagner les paysans Français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés quelle que soit la taille de leur exploitation, leur mode de production, leurs signes de qualité ou circuits de commercialisation. La FNSEA promeut l'innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France afin de répondre à tous les marchés et à tous les consommateurs. Le réseau FNSEA dynamise la vie locale, dialogue avec les citoyens et porte la voix des agriculteurs dans les instances européennes et internationales. Pour en savoir plus : www.fnsea.fr